



Le Rassembleur

SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE
DES DÉCOUVREURS (CSN)



Volume 2, numéro 7 mars 2014

Facebook, maintenant chez votre Syndicat...

Ça y est, nous avons décidé de faire un virage technologique en se dotant d'un profil Facebook qui sera disponible pour tous nos membres ! De plus, il vous est possible de venir vous greffer à notre groupe « Ensemble Négo 2015 » pour être à l'affût de tous les développements qui se feront pour la négociation de la convention collective qui prendra échéance le 31 mars 2015.

Ce qu'il faut savoir :

- Seuls les membres du Syndicat du personnel de soutien scolaire des Découvreurs seront ajoutés et acceptés sur la page Facebook ainsi que dans le groupe « Ensemble Négo 2015 ».
- La page Facebook contiendra des sujets en lien avec notre Syndicat, nouvelles, invitation, convocation, opinion.
- Le groupe « Ensemble Négo 2015 », donnera des informations de la CSN, de la FEESP ainsi que du CCQCA en lien avec la négociation de notre prochaine convention collective. Négociation, mobilisation, information pour bien comprendre tous les enjeux qui nous concernent, qui vous concernent.

<https://www.facebook.com/spssdd.spssdd>

<https://www.facebook.com/groups/533254486787417/>



Venez nous rejoindre, nous vous attendons !

Isabelle Larouche, présidente

Enfin un peu de reconnaissance !

J'ai le plaisir de vous inviter à découvrir le site de la campagne « Merci à vous.org ». Cet événement est fait dans le cadre d'un travail de valorisation et de reconnaissance envers nos collègues de travail.

Chaque jour, 500 000 personnes travaillent, souvent dans l'ombre, pour nous offrir des services indispensables dans nos réseaux publics de l'éducation, de la santé et des services sociaux et dans les organismes gouvernementaux. Par l'entremise du site « merciavous.org » et avec le mot-clic « #merciavous » sur les médias sociaux, la population est invitée à remercier les intervenantes et les intervenants des services publics qu'ils côtoient dans leur quotidien. » (*Pourquoi dire Merci :* http://merciavous.org/?page_id=42)

Faites connaître ce site à vos proches, aux parents des élèves et à vos collègues. N'hésitez pas à laisser un message de remerciement ! Je vous propose donc de jeter un coup d'œil au site : <http://merciavous.org/>

Si nous travaillons ensemble, nous aiderons à faire notre part pour valoriser nos membres et sensibiliser la population.

Pascal Laprise, vice-président administratif, technique et para technique



Santé mentale au travail, des faits inquiétants...

Les problèmes de santé mentale au travail représentent actuellement l'une des plus importantes causes d'absences du travail, et ce phénomène a connu une croissance marquée au cours des dernières années. Est-ce qu'on peut constater que les coupures en éducation n'aident en rien la situation?

Malheureusement la majorité des travailleuses et travailleurs ne déclarent pas cette situation en CSST par crainte de voir leur demande contestée par l'employeur, le résultat c'est la personne tombe directement sur son assurance salaire. Avec l'assurance salaire, les médicaments et les traitements sont remboursés partiellement par l'assurance collective alors qu'en réalité si la personne s'absente pour des raisons de santé mentale reliées à son travail elle devrait en faire la demande à la CSST où tous les coûts seraient alors assumés à 100% par la CSST. Une étude réalisée par l'IRSST a révélé que 69% des coûts des lésions professionnelles au Québec sont assumés par les travailleuses et travailleurs de Québec. Est-ce que c'est pour cette raison que nos assurances collectives augmentent à chaque année? Et si on faisait les bonnes déclarations ?

Francis Breau, vice-président



Gens de cœur, soyez fiers de ce que vous apportez à votre travail !

Le besoin de reconnaissance sociale, est pour l'homme un besoin aussi important que les besoins physiologique. Selon Maslow:

- Croyance ferme à ses propos et principes, toujours prêts à se défendre face à l'adversité, et confiance en soi ;
- Capacité à faire les choix qui semblent corrects, sans culpabilité vis-à-vis des autres
- Capacité à résoudre pleinement un problème, sans hésitation ni difficultés ; ils peuvent demander l'avis des autres
- Résistance à la manipulation, collaborée avec les autres
- Capacité à apprécier pleinement toute une variété d'activités
- Sensibilité aux besoins des autres ; respect général des lois sociales



FORTE ESTIME DE SOI

- Auto-critique importante, créant un état habituel d'insatisfaction de soi
- Hypersensibilité aux critiques ; un individu ayant une estime de soi basse se sent facilement attaqué et éprouve de façon permanente des ressentiments face aux critiques.
- Perfectionnisme, qui conduit à vouloir faire quelque chose parfaitement ou sans erreur, (il se trouve inquiet), au risque notamment de causer une frustration
- Culpabilité, qui mène à des ruminations des erreurs faites dans le passé
- Irritabilité, ou constamment sur la défensive même sans raison apparente
- Pessimisme, point de vue négatif généralisé

FAIBLE ESTIME DE SOI



En faisant le constat de ses observations, il me vient vite à comprendre que nos besoins de reconnaissance sont primordiaux. Lorsqu'on accepte d'être dans un état de faible estime de soi, nous sommes plus vulnérables à la manipulation. Et la question qui faut se poser c'est : Une personne qui possède une forte estime de soi, serait-elle si menaçante ?

Véronique Lefebvre, vice-présidente services de garde

.....
Syndicat du personnel de soutien scolaire des
Découvreurs
Téléphone : 418 653-5965
Télécopieur : 418 853-6545
syndicat@spssdd.com
www.spssdd.com
.....